Agriculture, alimentation et développement en Asie du Sud et de l'Est depuis les années 1960

Pensez à effectuer l'analyse préalable du sujet que nous vous proposons sur le site, c'est avec cet entraînement que vous acquérrez les principales techniques de la problématisation en Histoire et Géographie Economiques. Cet entraînement est indispensable pour obtenir une bonne note aux concours.

Sommaire *(Cliquer sur le titre pour accéder au paragraphe)*

* *

I. En raison de l'ampleur du défi alimentaire, les Etats ont mené des politiques de modernisation agricole qui devaient favoriser un développement plus global. 1
II. Malgré de réels progrès agricoles, la sécurité alimentaire n'est pas partout assurée en Asie : c'est une limite essentielle au développement. 4
III. Ainsi, les progrès agricoles doivent encore s'intensifier dans nombre de pays asiatiques. C'est une condition essentielle du développement. 7

* *

Dans une région où les populations rurales et agricoles restent pléthoriques, les campagnes apparaissent comme un enjeu considérable pour le développement : les paysans sont en effet les premiers touchés par la misère, le sous-emploi, le retard économique, le poids des traditions. Moderniser les campagnes, c'est pour les Etats asiatiques mettre un pied dans le développement mais également desserrer la contrainte extérieure en conquérant l'autosuffisance alimentaire.
C'est pourquoi l'Asie a été par excellence le continent de la « révolution verte » depuis les années 1960 : il s'agit de processus général d'amélioration des productions et des rendements agricoles par l'introduction du progrès technique dans les campagnes, dont le pilier est l'utilisation de variétés hybrides de plantes à haut rendement (VHR), accompagnée d'engrais, de produits de traitement des plantes, d'une meilleure irrigation, d'une machinisation des travaux agricoles. Pour quels résultats ? Cela amène à se demander si les campagnes asiatiques sont désormais en en mesure de nourrir des populations pléthoriques, voire même, au-delà, de libérer capitaux et main-d'oeuvre pour l'industrialisation.

I. En raison de l'ampleur du défi alimentaire, les Etats ont mené des politiques de modernisation agricole qui devaient favoriser un développement plus global.

© EduKlub S.A.
Tous droits de l'auteur des œuvres réservés. Sauf autorisation, la reproduction ainsi que toute utilisation des œuvres autre que la consultation individuelle et privée sont interdites.

Extrait gratuit de document, le document original comporte 4 pages.

Histégé

Agriculture, alimentation et développement
en Asie du Sud et de l'Est depuis les années 1960

I.1. La « révolution verte » a été conçue pour pallier de graves déficits alimentaires.

• L'urgence d'une révolution agricole se fait sentir dans les années 1960. L'Asie connaît alors de graves famines, du fait du surpeuplement qui la touche globalement, à l'image de l'Inde où la famine au Bihar en 1965-66 fait des millions de morts. Cette famine décide les dirigeants indiens à intervenir. Ils sont conscients que les superficies agricoles ne sont pas extensibles et qu'ils ne peuvent dépendre éternellement d'importations : au nom de l'autonomie (*self reliance*), il faut augmenter les rendements à l'hectare, donc moderniser le système de cultures, en aidant les agriculteurs à introduire des variétés céréalières à haut rendement (VHR), accompagnées d'engrais chimiques, de produits de traitement phytosanitaires, ainsi que d'iirgation. Dans un premier temps, la révolution verte concerne les céréales les plus consommées en Asie : blé et riz.

• Des facteurs techniques permettent le lancement de la révolution verte. Les VHR ont été mises au point par des chercheurs et savants américains dans des laboratoires de recherche financés par des capitaux privés. Les fondations Ford et Rockefeller créent en 1959 l'International Rice Research Institute (IRRI) à Manille aux Philippines pour lancer des recherches sur les hybrides. Il est dirigé par le professeur Swaminathan, père de la révolution verte en Asie. Les pouvoirs publics asiatiques achètent ces semences à hauts rendements de riz (*riz taichung* ou IR8), mais également de blé (en provenance du CIMMYT mexicain) pour en faire la base de la modernisation agricole. Les paysans y accèdent en recourant au micro-crédit proposé par les banques rurales.

• Dès la fin des années 1960, les superficies en VHR approchent ainsi les 5 millions d'ha en Inde : l'Inde a été le premier pays à réussir cette révolution impulsée par la Commission au plan et exécutée par le ministre de l'agriculture C. Subramaniam, créateur en 1964 de la *Food Corporation of India* (FCI). Mais les paysans philippins, malais, indonésiens ou thaïlandais en profitent également. L'information sur les nouvelles méthodes de production circule par le biais des écoles d'agronomie, des experts et techniciens mis au service des agriculteurs, d'échantillons gratuits (le *Minikit Programm* en Inde au début des années 1980), de revues de vulgarisation. Le processus est destiné ensuite à s'étendre aux cultures secondaires (millets), aux cultures industrielles et à l'élevage, aux cultures de fruits tropicaux (à cette fin, on peut signaler la création en 1972 de l'Institut de recherche international pour les tropiques semi-arides –ICRISAT- à Hyderabad).

I.2. Pour réussir, la révolution verte doit être précédée ou accompagnée d'autres efforts de modernisation rurale et agricole.

• La réforme agraire, d'une part. Elle est essentielle pour rééquilibrer les structures foncières et faire émerger une paysannerie moyenne. Elle est généralisée à l'ensemble du continent (parfois dans des formes extrêmes, ainsi les révolutions agraires communistes : Corée du Nord, Chine, Vietnam), mais couronnée de plus ou moins de réussite : à Taiwan, elle est lancée au début des années 1950 et assure à chaque paysan des propriétés de 0,5 à 0,6 ha grâce à un prix de la terre accessible et à des prêts sans intérêt sur dix ans. Elle y donne naissance à une « voie paysanne industrialisante ».

© EduKlub S.A.
Tous droits de l'auteur des œuvres réservés. Sauf autorisation, la reproduction ainsi que toute utilisation des œuvres autre que la consultation individuelle et privée sont interdites.